

Communiqué SRF : Assises de la diversité et rapport Bonnell

21 JANVIER 2014

Les réalisateurs de la Société des réalisateurs de films (SRF) ont lu avec intérêt le rapport de René Bonnell et ses annexes, rédigés dans le cadre des Assises de la diversité du cinéma.

Un certain nombre de propositions nous semble des pistes intéressantes, à même de répondre à certains problèmes réels de production et de distribution des films.

Mais nous sommes surpris par la philosophie générale du texte qui nous semble ressortir d'une vision exclusivement économiste du secteur, cherchant parfois davantage à protéger les intérêts des groupes les plus puissants qu'à préserver la puissance singulière des œuvres. Ainsi, d'un côté, le rapport Bonnell appelle à la suppression de la sortie en salle des « films les plus fragiles » et, de l'autre, propose de favoriser encore un peu plus des dynamiques de concentration, dont on sait pourtant à quel point elles peuvent être catastrophiques pour la diversité du cinéma.

Si notre art s'inscrit dans une industrie qui réclame aujourd'hui une mutation de ses systèmes de financements, il n'est pas concevable d'envisager ces réformes sans prendre en compte la spécificité artistique des films.

Nous regrettons l'absence d'une réflexion de fond sur l'exploitation qui est une clé de voûte de notre secteur. Et nous sommes déçus des préconisations à propos de la jeune création, alors qu'elle devrait être au cœur des préoccupations de tous puisqu'elle conditionne notre avenir.

Le cinéma français puise sa longévité dans sa capacité à s'adapter régulièrement aux nouveaux défis structurels auxquels il doit faire face. Mais il a toujours connu ses plus grandes réussites au travers d'une audace artistique qui ne peut s'envisager sans une grande ambition culturelle de ses politiques publiques.

Nous espérons que c'est ce qu'a voulu rappeler Mme la Ministre de la culture en énonçant les grands axes de la concertation à venir - dont elle a confié l'organisation au CNC - sur le financement de la diversité, l'amélioration de la diffusion des films et de la transparence de leurs coûts. La question de la diffusion numérique des œuvres traverse évidemment l'ensemble de ces problématiques.

Nous espérons que ces négociations seront mises en place avec tous les maillons de la chaîne, de l'écriture à l'exploitation des films, et que ceux qui les conçoivent et les fabriquent (scénaristes,

réalisateurs, techniciens) pourront y prendre toute leur part afin de trouver ensemble les axes concrets et durables de réformes trop attendues.

Contact : Cyril Seassau, Délégué général

T 01 44 89 99 65 - contact@la-srf.fr